

Le 10 novembre 2016

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) s'efforce de mettre à profit les technologies les plus modernes afin d'améliorer la qualité des services offerts à ses partenaires. C'est dans ce cadre qu'en décembre 2016 sera lancé le Portail clients du FIDA (PCF), une plateforme interactive qui permettra aux partenaires du Fonds d'interagir avec le FIDA en toute sécurité par voie électronique.

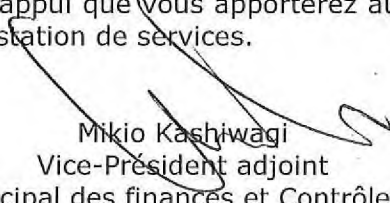
Le PCF offre une nouvelle façon, plus simple, de collaborer avec le FIDA. Il est la preuve de notre mobilisation en faveur d'un renforcement de l'efficacité institutionnelle et d'une gestion transparente des aspects financiers et opérationnels, grâce à la fourniture de solutions novatrices à nos partenaires, conformément aux engagements pris au titre de la dixième reconstitution des ressources du FIDA. S'agissant de faciliter la collaboration avec les clients, il fait du Fonds un chef de file parmi les institutions financières internationales comparables.

Le portail jouera le rôle d'interface pour les transactions entre le FIDA et ses partenaires et permettra d'améliorer les services offerts à ses clients, de réduire la durée des cycles, d'accroître la visibilité et de renforcer l'accès aux données. Il raccourcira le cycle de décaissement des fonds et améliorera la gestion des prêts et dons. Les clients seront en mesure de soumettre leurs demandes de retrait directement par le biais du portail et d'obtenir, par voie électronique, l'approbation en interne des ministères concernés sans devoir transmettre au FIDA des copies papier. De plus, il permettra aux clients de consulter en temps réel, en tant que de besoin, les informations relatives au financement des portefeuilles de pays et les données opérationnelles et financières concernant les projets.

Dans un premier temps, le portail sera mis en service à l'intention d'un groupe restreint de clients, avant d'être progressivement élargi à d'autres clients. Tant que le portail n'a pas été lancé dans un État membre, la procédure actuelle de soumission des demandes de retrait au titre des projets restera en vigueur. Nous vous contacterons en temps utile avant la mise en service du PCF dans votre pays.

Le FIDA est fier de pouvoir mettre à disposition ce portail, qui fera l'objet d'améliorations constantes en vue de parfaire la qualité de l'interaction avec nos partenaires et, partant, de renforcer notre efficacité et notre efficacité ainsi que l'impact de notre action sur la vie des populations rurales pauvres.

Je vous remercie dès à présent de l'appui que vous apporterez au PCF et aux efforts déployés par le Fonds pour améliorer la prestation de services.



Mikio Kashiwagi
Vice-Président adjoint

Responsable principal des finances et Contrôleur principal, a.i.

À tous les Gouverneurs
des États membres du FIDA
et leurs destinataires de copies pour information